

Réf: Dossier N° : 19501

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE ALL-DEPANNAGE »

Siège social : ABIDJAN - ATTECOUBE St JOSEPH, BP V 269 ABIDJAN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 04 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE ALL-DEPANNAGE » .

Objet: Sécurisation des véhicules ou machines en pannes, accidentées et stationnées irrégulièrement sur les routes publiques. Négos de diverses pièces détachées des véhicules ; Protection des chargements de véhicules des produits agricoles ; manufacturés et miniers ; Location et ventes des véhicules d'occasion. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ATTECOUBE St JOSEPH, BP V 269 ABIDJAN

GERANT: Madame KOFFI AKISSI CLAUDINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-048 du 04/01/2016 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°016 du 04/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

